

Abréviations et conventions

1sg	1ère personne du singulier etc.
1pl	1ère personne du pluriel etc.
adj.	adjectif
adv.	adverbe
anc.-occ.	ancien occitan
auv.	auvergnat
ca	circa (environ, vers)
cat.	catalan
cf.	conférez
ch.	chapitre
COD	complément d'objet direct
COI	complément d'objet indirect
c.p.	communication personnelle
ex.	exemple
fém.	féminin
f.-pl.	féminin pluriel
f.-sg.	féminin singulier
fr.	français
gasc.	gascon
gasc.-occ.	gascon occidental
gasc.-or.	gascon oriental
i.e.	id est (c'est-à-dire)
isogl.	isoglosse
it.	italien
lang.	languedocien
lang.-or.	languedocien oriental
lim.	limousin
litt.	littéralement
mar.	(provençal) maritime
masc.	masculin
ms.	manuscrit
m.-pl.	masculin pluriel
m.-sg.	masculin singulier
niç.	niçois
nord-occ.	nord-occitan
occ.	occitan
occ.-mod.	occitan moderne
pers.	personne
pl.	pluriel
prov.	provençal
rh.	(provençal) rhodanien
rh.-d.	rhodano-dauphinois
sing.	singulier
subst.	substantif
sud-occ.	sud-occitan
viv.-alp.	vivaro-alpin
viv.-dauph.	vivaro-dauphinois

viv.-v.	vivaro-vellave
vol.	volume
vs	versus

(Pour les abréviations utilisées dans le ch. 20, tableau 1, consulter ce chapitre)

Conventions

Les citations de mots ou de phrases en occitan moderne sont en italique simple lorsqu'elles apparaissent en graphie dite classique (ou *graphie commune*), en italique entre chevrons lorsqu'elles apparaissent dans une autre graphie ; ex. : *trobar*, <*trouba*>.

≈ : sépare deux variantes d'un même lexème ou d'un même segment ; ex. : *fait* ≈ *fach*

~ : sépare deux items en opposition phonologique ; ex. : /e/ ~ /ɛ/ ; /'bendre/ ~ /'pendre/